

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur, . . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 11 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 03 minutes du matin, Express.  
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.  
1 — 52 — — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — — Express.  
7 — 18 — — Omnibus-Mixte.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 25 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.  
5 — 57 — — soir, Omnibus.  
10 — 34 — — Express.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du Journal. 75 —

RESERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

On lit dans la France :

Le gouvernement pontifical et le gouvernement italien ont accepté la conférence sans poser de conditions préalables. Cela ne veut pas dire, sans doute, que les uns et les autres n'entendent pas soutenir dans la conférence les droits et les prétentions qu'ils représentent, mais cela écarte les difficultés préliminaires qui pouvaient s'opposer à la réunion matérielle des puissances. Que des réserves résultent naturellement de la situation même des parties les plus directement intéressées, cela va de soi ; mais ce qui est certain, c'est que l'Italie et le saint-siège n'ont point formulé de réserves en acceptant le principe de conférence.

La Russie, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, les Pays Bas, le Danemark, la Suède, la Suisse, la Bavière, le Wurtemberg, le grand-duché de Bade ont également accepté sans réserve aucune et sans demander un programme préalable.

L'adhésion de la Prusse n'est pas encore formulée officiellement, mais on est autorisé dès à présent à la considérer comme n'étant pas douteuse.

Quant à l'Angleterre, nous croyons savoir qu'il ne s'agit entre elle et la France que d'une question de forme, qui ne touche pas au principe même de la réunion des puissances, et peut-être même, au moment où nous écrivons, ce dernier point est-il réglé de façon à assurer à la convocation émanée de la France l'assentiment unanime des Etats européens.

La Gazette de Turin se rend l'écho d'un bruit suivant lequel le général Menabrea aurait l'intention d'envoyer une seconde note aux puissances étrangères sur la question de Rome, aussitôt après les premières séances du Parlement.

Cette note s'inspirerait de l'attitude que prendront les Chambres dans cette circonstance.

Le gouvernement pontifical avait appris que le comité d'insurrection avait miné le palais Chigi, où demeure M. Odo Russell, agent confidentiel du gouvernement anglais à Rome, et, dans l'intérêt, tant du locataire lui-même que de la sûreté publique, il avait procédé à des perquisitions dans ce palais pour rechercher les mines et les bombes cachées par les révolutionnaires. Ces perquisitions n'auraient eu rien de contraire aux immunités diplomatiques d'un ministre public même du plus haut degré, car le droit des gens moderne autorise l'action de la police judiciaire dans l'hôtel d'un ministre public étranger, pourvu que l'on observe les égards dus à son caractère, et que l'on respecte les papiers qui concernent sa mission diplomatique. Quelques esprits trop susceptibles sur le principe de l'ex-territorialité, et ne connaissant point l'interprétation que le droit public actuel donne à cette règle, s'étaient empressés de signaler avec indignation cette soi-disant violation du droit des gens. L'incident avait même été porté à la Chambre des communes ; mais le gouvernement britannique, si justement jaloux cependant de la dignité des sujets anglais, s'est

déclaré, par l'organe de lord Stanley, satisfait des explications que le cardinal Antonelli lui a données à cet égard.

La protestation des Etats du grand-duché de Luxembourg contre la prétention du gouvernement d'élever par un simple décret grand-ducal, au lieu d'une loi, le contingent annuel du pays à 1,500 hommes, a provoqué une crise ministérielle. Tous les conseillers de la couronne, y compris le chef du cabinet, baron de Tornaco, ont remis leurs portefeuilles entre les mains du prince Henri, lieutenant du roi grand-duc.

Le comité d'insurrection qui tient ses assises secrètes à Rome poursuit le cours de ses violences. Le Corriere delle Marche publie une proclamation que ce comité vient d'adresser aux Romains, et dans laquelle il fait appel à une nouvelle tentative de soulèvement.

Voici ce document :

« Romains !

» Nos aspirations nationales étant méprisées de l'Europe, nous voyant joués par des cosmopolites sans foi aux ordres du prêtre-roi, mettons les armes à la main, protestons par le sang contre un gouvernement qui est la négation de la civilisation et du progrès. Les journées des 22, 23, 24 et 25 octobre seront mémorables dans l'histoire de la résurrection des peuples. Accablés par la force, nous avons succombé, mais le peuple qui se bat pour sa liberté et son émancipation est opprimé et non vaincu.

» Romains, les femmes, enfants et vieillards

inoffensifs, cruellement traités par les farouches sbires étrangers, champions de la tyrannie sacerdotale, crient vengeance. Ils l'auront. L'affront fait par quelques suppôts des prêtres à nos frères prisonniers ne demeurera pas impuni...

» N'est pas Romain quiconque sympathise avec le soldat... qui de nouveau vient souiller de sa présence le sol de notre patrie et qui a décimé nos frères à Mentana. N'est pas Romain quiconque endosse des objets de fabrication de la nation qui a enseveli les gloires immortelles de 89 sous la honteuse défense du gouvernement du Syllabus.

» Romains ! concorde, persévérance, courage. Attendons étant tout prêts. Nos droits sont désormais confiés au gouvernement italien et soutenus par lui. Si celui-ci venait à nous abandonner, si l'Europe, méconnaissant nos droits imprescriptibles, confirmés par des démonstrations, par de nombreuses adresses au roi d'Italie, par les plébiscites de nos frères des provinces, par notre sang et par celui de tant de braves Italiens, venait à nous condamner, comme des esclaves de la catholicité, à subir le joug abhorré de la théocratie, alors nous tous serrons les rangs, après avoir reçu le serment de nos fils, nous courrons de nouveau aux armes, sûrs de vaincre ou de ne pas tomber sans être vengés, aux cris de : Vive Victor-Emmanuel, roi au Capitole ! Vive Garibaldi !

» Rome, 17 novembre 1867.

» Le comité romain d'insurrection.

On écrit de la Spezzia, le 21 novembre, à la Gazette del Popolo :

**FRUITEUR.**

**UN MARIAGE DANS L'EAU**

(NOUVELLE).

I.

Un soir du mois d'août 1862, pendant un voyage en Suisse, j'arrivais à Martigny, très-heureux de pouvoir enfin soulager mes épaules du poids de mon sac de touriste.

J'avais quitté Fribourg le matin et la journée avait été chaude.

Je savais, en outre, que mes jambes seraient soulagées, le lendemain, à une rude étape ; car je comptais me rendre d'une seule traite à Chamounix, par le col de Balme.

— Aussi, parvenu à l'hôtel, je pris à peine le temps de faire un léger repas et je m'endormis.

Vers six heures du matin, je fus réveillé en sursaut par un bruit épouvantable. J'ouvris les yeux, et une lumière intense et subite me les fit refermer au plus vite.

C'était à croire que l'hôtel, dévoré par un immense incendie, s'effondrait de toutes parts.

En réalité, ce n'était qu'un orage.

Mais un de ces orages comme on peut en entendre gronder seulement dans les montagnes.

Chaque coup de tonnerre se répercute à l'infini, dans des échos successifs, avec de formidables rugissements. Les derniers échos n'ont pas encore répondu, qu'un nouveau déchirement se fait entendre dans le ciel noir et va mêler son fracas à celui qui n'est pas complètement éteint.

C'est la même note profonde et menaçante qui se soutient souvent pendant plusieurs heures.

Malheureusement je devais faire l'expérience, ce jour-là même, de ce phénomène acoustique. Car ce fut vers onze heures seulement que l'orage se calma un peu.

Il était déjà trop tard pour me mettre en route ; et, d'ailleurs, la pluie tombait toujours.

Je vis bien qu'il fallait me résigner à perdre cette journée.

Pourtant, vers deux heures, la pluie cessant et les nuages délivrant les monts de leurs assombrissants linuels, je saluai d'un bon sourire une espérance d'éclaircie. C'était comme une petite pièce bleue cousue à ce grand voile noir. Peu à peu la pièce s'élargit, et quand je ne vis plus qu'elle au-dessus de

ma tête, je quittai vivement ma chambre.

Je rencontrai mon hôtesse dans l'escalier.

— Un mot, chère dame. Le dîner est à six heures, je crois ?

— Oui, monsieur.

— J'ai donc près de quatre heures à moi et je ne voudrais pas les gaspiller en paresseux. Voulez-vous m'indiquer une course qui les remplirait ?

— Dame ! monsieur, il n'y a guère de choix, à Martigny, pour les excursions. Il y a la Pierre-à-Vue, mais c'est une ascension qui peut prendre une dizaine d'heures.

— C'est trop.

— Mais j'y pense, avez-vous vu la Tour ?

— Je n'ai vu que ma chambre, vous le savez, et votre bonne figure.

— Monsieur est bien aimable... Allez donc à la Tour ; c'est tout ce qu'il faut pour atteindre six heures.

Mon hôtesse s'est quelque peu trompée dans son calcul ; car il m'a fallu à peine une demi-heure pour arriver au pied du vieux castel appelé Tour-de-la-Bâtie.

J'y restai une heure environ, et, avant quatre heures, je me trouvais dans les environs de l'hôtel.

Je songeais de nouveau au meilleur moyen de dépenser mes dernières heures, quand mes yeux tombèrent sur cette inscription peinte en gros caractères sur une des murailles de mon hôtel même, et à hauteur d'un premier étage :

**Niveau de l'inondation de 1818.**

Voilà, me dis-je, un souvenir qui sent la tragédie ! Je serais bien malheureux, si, pour occuper mes loisirs, je ne trouvais personne qui pût me donner des détails sur un événement qui doit avoir eu une certaine importance, à en juger par le soin que l'on paraît prendre à en conserver la date.

Qui sait ? j'ai peut-être trouvé un excellent emploi de mes deux heures.

Je m'adressai au premier passant.

— Tenez, me dit-il, voilà un homme qui vous racontera ça mieux que personne.

Et le passant m'indiquait justement mon maître d'hôtel, gravement assis à sa porte, sur un banc de jardin, et foment sa pipe dans toute la quiétude d'un juste.

C'était un homme de 63 ans environ, à la physiologie douce et ouverte.

J'allai droit à lui ; et, prenant place à son côté,

« Hier, les fils du général Garibaldi, Menotti et Ricciotti, ont rendu visite à leur père; ils sont partis dans la journée.

« Un médecin très-illustre de Milan, mandé tout spécialement par le général, a pu pénétrer auprès de lui, mais escorté jusqu'à la porte par des carabiniers. On lui a fait donner sa parole d'honneur qu'il ne venait pas pour traiter d'affaires politiques, ni pour apporter des journaux, ni emporter des manuscrits.

« Le général est traité avec une grande rigueur. Il semble qu'on veuille le fatiguer et l'amener à demander lui-même à être transporté en Amérique, afin d'avoir moins à souffrir; mais le général est inébranlable.

Les procès aura lieu. Aux côtés du général viendront s'asseoir les volontaires, l'armée qui sympathise avec eux, les conseils communaux, les comités de secours, la gauche et le centre de la Chambre, le ministre Rattazzi, le ministre Cialdini, etc., l'Italie entière.

On écrit de Florence au *Siècle*, le 25 novembre :

La *Riforma* publie aujourd'hui ce qui suit : « Depuis le 16 courant, la *Nazione* a annoncé que l'autorité judiciaire de Rieti avait confirmé l'arrestation de Garibaldi.

« Jusqu'au 21 courant, il n'avait été fait aucune notification au général Garibaldi.

« Garibaldi a formellement réclamé; demandant à être jugé régulièrement, et, puisqu'on a violé dans sa personne les prérogatives attachées à sa qualité de député, qu'on lui applique au moins les règles ordinaires de la procédure. »

La cour de Rieti n'a fait que déclarer qu'il y avait lieu de procéder contre Garibaldi.

Pour que cette procédure ait son cours, il importe que la Chambre autorise les poursuites, ce qui explique pourquoi Garibaldi n'a reçu jusqu'à ce jour aucune notification.

Le ministère est dans son droit quant à la procédure; mais, en arrêtant Garibaldi, il est sorti de la légalité, cela n'est pas douteux.

On a d'ailleurs violé dans la personne même du général, la première garantie de ceux qu'on arrête : l'interrogatoire dans les vingt-quatre heures.

Le ministère compte mettre Garibaldi en liberté au moment de l'ouverture du Parlement. Mais, quant à l'amnistie dont parlent plusieurs journaux, il n'en est pas question, que je sache.

L'autorisation de poursuivre Garibaldi est, je crois, le terrain choisi d'avance par le gouvernement pour livrer une grande bataille parlementaire. C'est sur cette question qu'on entend dissoudre la Chambre.

Les élections nouvelles seraient dominées par cette grave question. Les électeurs seraient mis en demeure pour ainsi dire d'approuver ou de blâmer les poursuites dirigées contre Garibaldi.

D'autre part, une dépêche annonce au *Siècle* que MM. Crispi et Mancini, avocats constitués par Garibaldi, réclament judiciairement sa mise en liberté aux sections d'accusation des cours de Florence et de Pérouse.

On lit dans la *Gazette officielle*, de Florence, 25 novembre :

« Le général Garibaldi a été indisposé ces jours derniers. Le gouvernement a envoyé immédiatement les docteurs Zanetti et Ghinozzi pour le visiter. Ceux-ci ont trouvé le général dans de meilleures conditions, mais ils ont déclaré que sa santé souffrirait d'un plus long séjour dans le climat du Varignano. A la suite de cette déclaration, le conseil des ministres a décidé que Garibaldi serait transféré sans délai à Caprera. »

On mande de Rome, le 26 novembre :

Deux régiments d'infanterie, deux batteries et un escadron de l'armée française sont partis pour Civita-Vecchia.

Une dépêche de Toulon, datée du 25 novembre, annonce que huit transports sont partis pour Civita-Vecchia, chargés de ramener en France une division entière avec le matériel du corps expéditionnaire.

Le mouvement de rapatriement de nos troupes est ainsi commencé, et le gouvernement paraît résolu à le compléter aussitôt qu'il pourra le faire sans aucun inconvénient pour les intérêts qu'il est allé défendre.

Nous lisons dans la chronique agricole de l'*Union de l'Ouest* :

Paris, 22 novembre 1867.

Ainsi que je l'annonçais, la question des subsistances commence à occuper, dans l'attention publique, la place qui lui appartient. La plupart des journaux politiques ont enfin daigné faire une place dans leurs colonnes aux écrivains qui peuvent en parler avec compétence. Il a fallu que la situation eût acquis un haut degré de gravité pour que les mandarins d'une certaine presse parisienne en soient venus là ! Dans la *Presse* de dimanche dernier, M. d'Aspremont me reproche d'avoir atténué le chiffre du déficit européen en le portant à 35 millions, ici et dans la *Gazette des Campagnes*. Les lecteurs de cette correspondance savent que ce premier chiffre énoncé, d'abord comme un minimum, pour ne pas semer d'alarmes prématurées, a été déclaré ici-même très-insuffisant, en présence d'informations venues de toutes parts, qui tendent à lui donner des proportions d'autant plus inquiétantes, que les renseignements relatifs aux stocks de blés importables, sont loin d'annoncer des ressources égales à d'aussi grands besoins. Je suis donc persuadé, avec M. d'Aspremont, dans la *Presse*, et avec M. Valsères, dans le *Constitutionnel*, que notre déficit est de beaucoup supérieur au minimum que j'avais énoncé

tout d'abord; mais je suis d'autant plus éloigné de partager l'assurance avec laquelle mes deux confrères affirment que l'activité du commerce suffira sans peine à tous les besoins. Je ne nie pas l'activité du commerce en présence de besoins aussi considérable; mais, jusqu'à présent, il ne m'est nullement démontré que le stock des grains exportables en Russie, en Hongrie, en Turquie, etc., puisse égaler les besoins de l'Europe occidentale. Mes honorables confrères rendraient un véritable service, s'ils produisaient des chiffres à l'appui de leurs affirmations optimistes.

Que les campagnes avisent donc à se pourvoir elles-mêmes d'abord. Je l'ai dit, les campagnes se tireront avec moins de peine que les grandes villes, de cette rude épreuve, au moyen des céréales secondaires et des farineux autres que les céréales, tels que pommes de terre, châtaignes, sarrasin, maïs, etc., dont la Providence leur a ménagé heureusement d'assez bonnes récoltes. Cependant, remarquez que déjà la hausse considérable des céréales s'est communiquée aux autres farineux et prend des proportions alarmantes. Il importe d'inviter les populations rurales à ménager ces ressources alimentaires et à ne pas s'exposer, en les vendant, à être prises au dépourvu dans les derniers mois de la campagne, qui seront fort durs à passer.

Déjà je suis obligé de revenir sur la récolte des châtaignes qui paraissait abondante dans le Limousin et dans les Cévennes, lorsque les fruits ornaient les châtaigniers de leur enveloppe épineuse; ces enveloppes ne contenaient que des fruits petits et avortés. La misère frappe donc aux portes de nos chaumières du Limousin.

Le décret impérial qui vient de suspendre la surtaxe de soixante centimes sur les blés importés par les navires étrangers amènera-t-il de la baisse sur les grains, comme l'ont insinué quelques écrivains? Je ne le pense pas, quant à moi, précisément par suite de la pénurie absolue dont nous sommes menacés. A Marseille, où déjà près de trois millions d'hectolitres ont été amenés et vendus depuis deux mois, le décret n'a pas même arrêté l'élan de la hausse, et l'attitude de nos marchés intérieurs n'est pas plus favorable à la baisse; car on constate partout qu'aux foires dites de la Saint-Martin, les marchés sont moins complètement garnis que dans les années ordinaires, bien que les semailles soient achevées partout et qu'aucun travail urgent ne retienne les producteurs dans leurs champs.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

L'OURAGAN DES ANTILLES.

Nous recevons d'un habitant de l'île de Saint-Thomas une lettre qui contient des dé-

tails très-circonstanciés sur la catastrophe qui a ravagé cette île, et qui peut être regardée comme l'un des désastres les plus considérables de notre époque contemporaine.

Voici cette lettre :

Saint Thomas, le 5 novembre.

Le 29 octobre, le plus violent ouragan dont on puisse se faire l'idée s'est déchaîné sur nous, et tous ceux qui en ont été témoins peuvent se féliciter d'en être sortis avec la vie sauve.

De midi à quatre heures du soir, la tempête s'était déclarée, avait grandi, balayait le port, changeait la ville en un monceau de ruines et se terminait en torrents de pluie. Presque toutes les maisons étaient découvertes en totalité ou en partie, plusieurs se sont écroulées; la presque totalité des arbres a été arrachée; les plus grands et les plus solides d'entre eux ont été cassés par le minou ou gisent avec leurs racines en l'air. Les rues devenaient impraticables par l'obstruction des débris; tout le bord de la mer offrait le spectacle d'un inextricable entassement de toutes espèces de matériaux, planches, marchandises, débris de wharfs, de navires, de hangars; tout cela brisé, pêle-mêle, etc.

Des quatre-vingts navires qui garnissaient la rade, presque tous ont été éprouvés; les uns ont sombré, les autres sont démâtés ou ont eu leurs coques écrasées par la chute des mâts et les chocs de navire à navire. Le *Cacique*, de la Compagnie transatlantique, est le seul steamer qui soit à peu près resté intact, ce qu'il doit à une chance inouïe et à ce qu'aucun navire ne lui est arrivé dessus.

Dans le rapport de son capitaine, M. de Gaalon, il y a ce détail textuel : « Un des canons a été chaviré par le vent et a eu son affût cassé. »

Des salles et des appartements avec leurs meubles, des maisons entières ont été enlevées par le vent.

La Compagnie du Royal Mail a perdu trois steamers, le *Rhône*, le *Conway* et le *Vye*, tous trois à Peter Island. Le *Derwent* est échoué dans notre port. Le *Columbian*, de la Compagnie de Liverpool, arrivé depuis une heure et n'ayant pas encore éteint ses feux, a péri avec toute sa cargaison : il a été jeté sur le Floating-Dock, pendant qu'un trois-mâts anglais, et le *British Empire*, un des plus grands voiliers connus (5 000 tonneaux) tombaient sur lui. Le sauvetage du Floating-Dock devient plus difficile que jamais : les trois navires et le Dock forment un amas qui représente une valeur de près de 10 millions de francs. On évalue à plus de 20 millions de francs l'importance des pertes de la rade et de la ville.

Le château de Fredericksberg a tenu bon et n'a éprouvé que de légers dommages. Une maisonnette en bois, indépendante du principal corps de logis, a été enlevée en entier et

je le pria de vouloir bien me redire ce que sa mémoire avait conservé de cette fameuse inondation dont son immeuble constatait si ostensiblement le niveau.

Le brave homme me regarda en souriant; mais je fus bien étonné de découvrir tant soit peu de mélancolie dans ce regard et dans ce sourire, et bien plus encore de l'entendre soupirer.

Evidemment j'étais devant un témoin et probablement devant une victime du cataclysme aux péripéties duquel je m'intéressais avec l'indiscrète curiosité d'un étranger.

Mon hôte se rendit à mon invitation de la meilleure grâce du monde; et, sans quitter sa pipe, il me mit au courant des causes de l'inondation, de ses ravages généraux, et il me raconta en outre une scène isolée de cette grande tragédie, qui intéressera certainement mes lecteurs.

### II.

« Si, partant de Martigny — me dit mon hôte — vous remontez le cours de la Dranse, cette petite mais rapide rivière que vous venez de traverser pour vous rendre à la *Tour*, vous arriverez, à une distance de neuf à dix lieues, au glacier de Gétroz.

A ce point, la Dranse coule, resserrée et très-étroite, au fond d'un ravin.

Le glacier de Gétroz, qui n'a pas moins de cinquante mètres d'épaisseur, se trouve là planté sur un rocher à pic.

Or, il arrive que d'énormes blocs de glace s'en détachent pendant l'été et tombent dans la Dranse, venant s'y ajouter, pour combler le lit de cette rivière, aux grandes masses de neiges qui, l'hiver, se précipitent des monts Pleureur et Combin qui se dressent sur les deux rives.

Ces avalanches entassées l'une sur l'autre finissent par former un pont massif à travers lequel la Dranse doit creuser elle-même l'arche qui lui livre passage.

Généralement elle vient à bout de cette besogne. Mais c'est parce que les blocs de glace et les masses de neige sont tombés en quantité exceptionnellement considérable en 1848, et n'ont pas permis à la Dranse obstruée de percer leurs bases gigantesques, que les causes de l'inondation se sont produites.

On comprend que la Dranse a dû former alors un lac immense en deçà des obstacles qui l'avaient arrêtée dans sa course.

Bientôt ce lac n'eut pas moins de sept mille pieds

de longueur et deux cents pieds de hauteur.

Jugez quelle effrayante agglomération d'eau cela devait faire !

La digue de glace qui la retenait pressée entre les deux montagnes, avait une longueur de six cent soixante pieds, sa hauteur était de quatre cents pieds et son épaisseur de trois mille.

L'épouvante se répandit dans le pays, à la nouvelle de ce terrible phénomène; car il était facile de prévoir qu'un jour ou l'autre la barrière céderait tout d'un coup et qu'il s'ensuivrait une immense débâcle et une affreuse dévastation.

Un ingénieur fut envoyé sur les lieux par le gouvernement.

Il jugea que le seul moyen d'éviter la redoutable catastrophe était d'exécuter le travail que la Dranse avait été impuissante à opérer elle-même, c'est-à-dire de percer un tunnel dans l'épaisseur de la digue, par lequel les eaux du lac s'écouleraient peu à peu.

On se mit à l'œuvre jour et nuit.

La galerie, entamée le 41 mai, fut ouverte le 13 juin; les eaux passèrent, et le matin du troisième jour le lac avait sensiblement baissé.

Déjà l'on chantait victoire, et l'on reprenait de

l'assurance, à la pensée que peu de jours suffiraient pour épuiser l'immense réservoir...

Mais aux détonations qui éclatèrent bientôt de toutes parts, et que déterminait la chute d'énormes glaçons qui se détachaient de la digue, on jugea avec effroi que celle-ci, avidement rongée par le courant, perdrait bientôt sa force de résistance et se romprait dans toute son étendue, sous l'impétuosité torrentielle des eaux.

La terreur l'emporta de nouveau sur les espérances.

Des exprès furent envoyés à la hâte, dans les campagnes, pour avertir les habitants du danger imminent.

La débâcle générale eut lieu dans l'après-midi du 16.

Elle fut accompagnée d'un horrible fracas...

Aussitôt, l'élément entièrement libre se précipita avec une infernale furie, sous la forme monstrueuse d'un torrent de cent pieds de hauteur.

Cette montagne mouvante parcourut les six premières lieues en quarante minutes.

Cinquante minutes après, elle était à Martigny...

Quelle dévastation ! quelles scènes d'épouvante de mort !

lancée à environ cent pas contre la grille du jardin, brisant sur son passage la statue de Frédéric Barbe-Bleue.

Quelques-uns des canons de la batterie Barbette ont été déplacés de 6 à 8 pouces. Presque tous les arbres de la propriété sont brisés ou déracinés.

Ceux qui ont été témoins de l'ouragan de 1837 s'accordent à dire que celui-ci a été plus violent. En effet, si comme le premier il avait eu lieu pendant la nuit, le nombre des victimes en ville eût été considérable, la frayeur aurait causé peut-être autant de morts que l'éroulement des maisons et le choc des projectiles. Pendant un moment, entre trois heures et trois heures et demie, tout ce qu'il y avait de tuiles, d'aissantes de zinc ou de fer galvanisé sur les toits de la ville, parcourait l'air dans tous les sens avec une violence inouïe et en aussi grande quantité qu'on aurait dit une tempête de grêle. Certaines secousses de vent ont été si fortes qu'elles simulaient parfaitement le tonnerre et le tremblement de terre.

La phase de la tourmente qui a causé le plus d'impression c'est l'accalmie qui s'est produite vers deux heures et qui a duré une vingtaine de minutes. La mer, qui s'était élevée de 3 à 4 pieds, était de niveau avec tous les wharfs, en couvrait quelques-uns et envahissait les magasins les plus bas du port.

La rade ravagée semblait agrandie et rehaussée, on voyait flotter des cadavres mêlés aux débris de navires. L'air était parfaitement calme, on sentait comme le vide autour de soi. A ce moment, le baromètre marquait grande tempête et tombait à son point le plus bas. Après avoir repris haleine, l'ouragan a redoublé de fureur. Les quelques minutes qui ont suivi l'accalmie et nous ont rendu l'air qui nous faisait défaut, ont été les plus terribles et les plus destructives.

On raconte des épisodes singuliers, entre autres celui-ci : Il y a sur le morne français (une des trois collines de la ville) une maison en bois que personne ne réclame. On ne sait d'où elle est venue.

Les nouvelles qui nous parviennent de Porto-Rico et de Vièques nous annoncent que l'ouragan n'y a pas été aussi violent qu'ici ; mais il n'a pas manqué de causer, dans la première île surtout, des dégâts et des sinistres. Le départ du Douro, annoncé pour hier, n'aura lieu que ce soir à cause de la difficulté que l'on éprouve à faire son charbon, les chaulands manquant, et les ouvriers exigeant 5 piastres par jour. Il y a tout lieu d'espérer qu'avant vingt jours les traces des pertes réparables auront disparu, et que Saint-Thomas aura repris son activité habituelle à cette époque de l'année.

Je joins à ma lettre une liste des navires français qui se trouvaient à Saint-Thomas au moment de la tourmente, avec l'indication du sort qu'ils ont éprouvé.

La montagne poussait devant elle les débris de plus de trois cents habitations. Elle avait emporté une forêt tout entière !

A Martigny, elle grossit ses flots livides de cent bâtiments au moins, et plus de cinquante cadavres allèrent se joindre à ceux qu'elle avait déjà engloutis.

Ces scènes de chaos et de deuil devaient cesser au-dessous de Martigny. L'implacable torrent s'étendit alors sur une large superficie et fut bientôt reçu par le Rhône qui le conduisit vers le lac de Genève, où il entra vers onze heures du soir, pour s'y perdre complètement... »

J'ai abrégé et surtout bien défiguré ce récit dont mon hôte avait fait, par ses tours de phrases et la chaleur de son élocution, un tableau d'autant plus saisissant, qu'il avait soin de m'indiquer avec ses gestes les diverses parties du théâtre auxquelles se rapportait son récit.

Je voudrais avoir surtout conservé la couleur de sa narration pour vous redire cette anecdote intime avec laquelle j'attendis le plus patiemment du monde l'heure du dîner.

Theophile DENIS.

(La suite au prochain numéro.)

On estime à 350 environ le nombre des victimes à déplorer en rade.

L'état sanitaire de l'île est bon.

Le steamer *Cacique*, légèrement avarié.

Le steamer *Caravelle*, sérieusement avarié.

Le trois-mâts *Brune*, naufragé.

Le brick *Bernica*, échoué.

Le brick *Gazelle*, échoué.

Le trois-mâts *Emma*, sombré.

Le trois-mâts *Jacmel*, démâté et sombré.

Le trois-mâts *Vélocé*, démâté et sombré.

Le trois-mâts *Général-Lourmel*, démâté et sombré.

— On commence à rapatrier les objets d'art envoyés à l'Exposition universelle. Les musées étrangers, ainsi que ceux de nos départements, rentrent en possession de leurs toiles ; les statues colossales, descendues de leurs piédestaux, sont prêtes à rentrer dans leurs foyers.

Hier, on enlevait la magnifique statue équestre de Charlemagne, de M. Prochet.

Il paraît, d'après ce qu'on nous rapporte, qu'il serait question de fondre en bronze cette statue et de l'élever sur une des places nouvelles de Paris.

— On écrit de Brest :

On dispose en ce moment, sur le terre-plein du port Napoléon, le mécanisme en bois et coton, d'un oiseau, à l'axe duquel l'inventeur se placera, et par une organisation spéciale, manœuvrera en s'envolant de terre pour planer sur le port, si l'expérience vient confirmer la théorie que le capitaine explique à ses amis.

L'oiseau qu'il construit en ce moment aura la forme du héron, et l'envergure de ses ailes aura avec le corps de l'oiseau près de neuf mètres ; il faudra de 600 à 800 mètres d'étoffes pour soutenir toutes les plumes, faites avec des lattes en bois de frêne.

Après une première expérience, si elle réussit, le capitaine inventeur doit se placer sur la jetée du sud, qui se trouve entourée par l'eau, s'envolera et planera sur la rade, puis reviendra à terre en descendant sur le port. Une chaloupe à hélice suivra l'ascension de l'oiseau-homme et se trouvera à sa portée en cas de descente forcée.

— On lit dans le *Journal de Naples* :

Le Vésuve est toujours en éruption ; des masses de laves ont rempli l'ancien cratère, et elles sillonnent le flanc de la montagne, descendant en courant dans la direction du nord et surtout du chemin battu par les curieux.

L'éruption de ces jours derniers a amené la naissance d'un cône principal, flanqué d'autres cônes moins élevés.

La lave qui se dégorge de la base de ce cône descend lentement.

Le cratère a lancé des pierres calcaires et des masses de laves, le tout avec accompagnement de détonations.

De nombreux curieux affluent à l'ermitage, et les plus hardis vont encore au delà pour observer les phénomènes de notre terrible voisin.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous voudrions pouvoir parler avec entrain de la représentation d'*Antony*, drame d'Alexandre Dumas ; mais qui ne pourrait rester muet après cette soirée ! Quoi ! pas un applaudissement n'a retenti, pas un bravo ne s'est fait entendre ; et cependant la salle était comble, et cependant M<sup>me</sup> Eugénie Doche est toujours restée à la hauteur de sa réputation ; elle a été, ce qu'elle est toujours, interprète consciencieux, possédant parfaitement son rôle. Tour-à-tour, elle s'est montrée calme et passionnée, épouse pénétrée de ses devoirs, puis indécise et chancelante dans son honneur, et s'oubliant enfin jusqu'à demander la mort à Antony, comme satisfaction à sa passion.

Les diverses péripéties de ce drame présentent des situations tellement invraisemblables et parfois tellement forcées, que l'assistance entière est restée indifférente au jeu des acteurs.

Après la pièce, cependant, comme témoignage de sympathie, M<sup>me</sup> Doche a été rappelée par acclamation.

Heureusement, pour le succès de cette soirée, le spectacle a été terminé par la *Grammaire* ou les *Antiquités d'Arpajon*, comédie nouvelle, du théâtre du Gymnase. Chacun a pu promptement oublier les tristes impressions que laisse après lui un drame.

MM. Tessier et Tony ont été couverts d'applaudissements. Le premier représentait François Caboussat, ancien négociant ; le second, Poitrinas, président de l'Académie d'Etampes. Celui-ci a été parfait comme archéologue, il a rendu avec tact et finesse les égarements comiques des archéologues de mauvais aloi, qui trouvent toujours et partout des débris gallo-romains ou autres. M. Tessier n'était pas moins beau dans son rôle : arrivé à la fortune, il aspire aux honneurs ; mais sa grammaire est souvent en défaut, et ses discours lui deviennent impossibles sans le secours de sa fille, sa *grammaire vivante*. C'est M<sup>lle</sup> Sarah qui a rempli cette tâche, et son jeu simple et naturel lui a valu aussi de nombreux applaudissements.

La troupe de M. Nestor nous promet d'agréables soirées, mais il est à désirer que la direction abandonne le drame pour des comédies de choix, elle satisfera ainsi au vœu général de ses habitués les plus nombreux.

L'*Union de l'Ouest* nous apporte la nouvelle de la mort de M. le comte Bernard de Quatrebarbes.

On se rappelle la part glorieuse que M. de Quatrebarbes a prise à l'attaque de Mentana ; blessé d'un coup de feu au bras, l'amputation, jugée nécessaire, avait été pratiquée. A la suite de l'ablation, ce vaillant soldat a succombé à un accès de fièvre.

M. le président de la chambre consultative des arts et manufactures de Saumur a l'honneur de porter à la connaissance des industriels de cet arrondissement la lettre circulaire suivante, qui lui est adressée par S. Exc. M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics :

« Paris, 23 novembre 1867.

« Monsieur le président, il arrive fréquemment que des consuls français à l'étranger, interrogés sur telle ou telle branche d'industrie nationale, ne peuvent répondre, faute de renseignements suffisamment précis. Frappé de cet inconvénient et désireux d'y remédier, un de ces agents vient d'exprimer la pensée que nos fabricants et nos exportateurs devraient, à l'instar des maisons anglaises, américaines, belges et allemandes, envoyer spontanément à nos consuls des prospectus et des prix-courants de leurs produits.

« L'observation est faite uniquement dans l'intérêt de nos industriels. Aussi, je pense, monsieur le président, que vous jugerez convenable de donner une certaine publicité à la présente circulaire.

« Agrérez, etc. Le ministre, etc. »

### FÊTE DU CARILLON DE SAINT-JACQUES A CHATELLERAULT.

Mercredi a eu lieu la cérémonie du baptême des cloches du carillon de St-Jacques. Dès neuf heures du matin une foule immense arrivait des villes et des communes environnantes. On avait annoncé un sermon par un célèbre prédicateur, trois évêques devaient assister à la cérémonie ; on n'a pas souvent occasion de voir un spectacle si religieusement beau : de là cette joie et cet empressement de la foule, de là cette animation comme aux grands jours des fêtes nationales.

A onze heures les parrains et les marraines ayant pris place dans la grande nef devant les cloches, le clergé est sorti du presbytère et est entré processionnellement dans l'église.

Après la messe basse, M<sup>r</sup> Mermillod, évêque d'Hébron, auxiliaire de Genève, est monté en chaire et a prononcé un sermon.

Au sermon a succédé le baptême des cloches,

puis une cantate avec accompagnement de cloches et de bourdons, des chœurs, puis une voix suave modulant seule des chants célestes avec une perfection puisée aux sources de l'art.

La cérémonie terminée, le clergé est retourné au presbytère dans le même ordre et avec la même pompe.

Le carillon de Saint-Jacques est composé, comme on sait, de cinquante cloches, soit quatre octaves et demie, accordées chromatiquement. Il y a en Belgique et en Hollande des carillons plus importants par le nombre et la grosseur des cloches, mais qui sont bien loin de celui-ci pour l'harmonie. On peut donc dire sans exagération que c'est le premier carillon du monde, puisqu'il est supérieur à celui de Châlons, qui était le premier.

(Écho de Châtellerault.)

### PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

Comme les années précédentes, une commission procédera, dans les départements, à l'examen des étalons de pur sang et de demi-sang qui lui seront présentés pour la remonte des dépôts de l'Etat en 1868. Elle sera composée de MM. le baron de Bourgoing, Perrot de Chamberg, inspecteurs généraux des Haras, et complétée par l'adjonction de celui de MM. les inspecteurs généraux dans le ressort duquel cette commission doit opérer.

Son itinéraire débute par Angers, où elle sera réunie le 2 décembre, à 8 heures du matin, au dépôt d'Etalons.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Berlin, 26 novembre. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne peut pas retenir quelques réflexions relativement aux nouvelles optimistes de France concernant la conférence. L'Italie, dit-elle, pose des questions préalables sur les bases de la discussion et sur le siège de la conférence. Elle veut savoir si la conférence sera consultative ou délibérative. Le bruit court qu'elle demande encore l'évacuation des Etats-Romains avant la réunion de la conférence.

La curie romaine accepte la conférence seulement comme consultative.

L'Angleterre et la Russie désirent qu'un programme préalable soit établi.

La Hesse et l'Espagne seules l'acceptent sans conditions.

Florence, 26 novembre. — Garibaldi est parti pour Caprera.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Au milieu de cette avalanche de productions littéraires plus ou moins frivoles ou malsaines qui fond incessamment sur nous à l'époque actuelle, nous sommes heureux d'avoir à signaler aux familles deux publications de choix, que leur grand succès recommanderait de lui-même si nous ne nous faisons un devoir et un plaisir de les mentionner ici. Ces publications d'élite sont :

Le *Journal des Demoiselles*, qui compte trente-quatre années d'existence et a déjà formé toute une génération de femmes aimables, pieuses, économes, dévouées, modestes, instruites, élégantes sans luxe, et la joie et l'orgueil du foyer domestique.

Le *Journal des Petites Filles*, plus connu sous le nom de la *Poupée Modèle*, fondé il y a trois ans, avec un succès sans précédent, par l'Administration du *Journal des Demoiselles*.

La *Poupée Modèle*, véritable Encyclopédie enfantine, a pour but d'initier les petites filles, à l'aide de jeux aussi neufs que piquants et d'excellentes lectures, à tout ce qu'une femme bien élevée doit savoir : principes de ménage, d'économie, d'ordre, de savoir-vivre, de morale, de travaux d'aiguille ; instruction, récréation, poésie, énigmes historiques, géographiques, scientifiques ; problèmes amusants, modes de fillettes, etc. Rien ne manque pour faire de ce petit journal, dont chaque nu-

méro est accompagné, en outre, d'une planche de patrons, broderie, crochet, etc., d'une gravure coloriée, de musique ou d'un ou plusieurs jouets en papeterie ou en cartonnage, le plus séduisant et le plus ingénieux de tous les journaux. Aussi se demande-t-on comment, pour un prix si minime, 6 francs à Paris, 7 francs 50 centimes pour les départements, l'Administration de la Poupée Modèle et du Journal des Demoiselles peut offrir à ses abonnés un si grand nombre d'œuvres variées et charmantes?

Car le Journal des Demoiselles accumule lui aussi dans ses diverses éditions surprises sur surprises, travaux sur travaux, sans parler encore du tact rare et du sentiment exquis de

l'utile et du convenable qui préside au choix de son texte, si véritablement littéraire de forme et si délicatement moral de fond.

Aussi croyons-nous pouvoir affirmer que le Journal des Demoiselles et la Poupée Modèle tiendront longtemps encore la tête des publications de ce genre et prédire qu'un succès toujours croissant couronnera leurs heureux et consciencieux efforts. (Voir aux annonces.)

**BULLETIN FINANCIER.**

Le marché est ferme, mais sans animation.  
La rente 3 p. 100 clôture, aujourd'hui lundi, à 68 82, en hausse de 12 c. sur samedi.  
Le Crédit mobilier varie de 155 à 165; l'immobilière de 87 à 88; les Transatlantiques de 502 50 à

505; le Mobilier espagnol de 175 à 177.50.

Le Suez a repris assez vivement à 292.50. Les honneurs de la journée appartiennent aux fonds Italiens et au Crédit foncier de France; les premiers restent à 46 20 en hausse de 20 c., et le second à 1,580. Il y a des honneurs relatifs, je parle de l'Italien.

Les Obligations sont généralement en hausse de 25 à 50 c.

Le Gaz fait 1,470, hausse 12 fr., rattrapant chaque jour ainsi le terrain inopinément perdu à la fin d'octobre.

Ces actions, en effet, avaient éprouvé une baisse assez sensible, par suite de l'application soi-disant prochaine d'un nouveau procédé d'éclairage, qui consisterait dans l'addition d'une certaine quantité d'oxygène au gaz actuel. Il résulterait de cette com-

binaison une plus grande intensité de lumière, se traduisant par une économie pour le client, et par une diminution de recettes pour la Compagnie.

C'est aller bien vite dans l'appréciation d'un fait aussi grave! et la Bourse, qui n'a pas le temps de réfléchir, s'est laissé surprendre et entraîné trop loin par une nouvelle qui n'a aucun caractère sérieux. Les expériences, en effet, sont loin d'être concluantes, et en admettant même qu'il fût possible d'obtenir quelque économie, ce qui est loin d'être démontré, les dangers redoutables et les difficultés de toute sorte inhérents à l'application, seraient d'ailleurs insurmontables. Les porteurs de titres peuvent donc dormir tranquilles. — P. Lambert.

P. GODET, propriétaire-gérant

**JOURNAL DES DEMOISELLES (35<sup>e</sup> Année)**

Le JOURNAL DES DEMOISELLES paraît le 1<sup>er</sup> de chaque mois, par livraison de 32 pages, avec Planches de Patrons: Robes, Manteaux, Lingerie, Broderies, Tapisseries, Cartonnages. — 18 Gravures de Modes. — Gravures artistiques. — Fac-simile d'Aquarelles. — Musique, et cætera.

Paris: 10 francs. — Départements: 12 francs.

**TROIS ÉDITIONS BI-MENSUELLES**

Paraissant en deux fois, le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

La **Violette**, avec un grand Patron imprimé recto et verso.  
Paris: 15 francs. — Départements: 18 francs.

La **Bleue**, avec 30 Gravures — total 42 par an — et 8 pages de Modes par mois.  
Paris: 16 francs. — Départements: 18 francs.

La **Verte**, avec les Patrons et les Suppléments de Modes, des deux autres Éditions.  
Paris: 20 francs. — Départements: 24 francs.

Les Abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du 1<sup>er</sup> janvier.

On s'abonne à l'un ou à l'autre des deux journaux en envoyant un mandat de poste ou une valeur timbrée, à vue, sur Paris, à l'ordre du Directeur du Journal.

Toute Personne des Départements qui en fera la demande par lettre affranchie recevra FRANCO un Numéro Specimen de l'un des deux Journaux.

A Paris, 1, Boulevard des Italiens, même Administration que LE PETIT COURRIER DES DAMES, Journal des Modes (45<sup>e</sup> année).

**LA POUPEE MODÈLE**  
*Journal des Petites Filles*

QUATRIÈME ANNÉE.

La POUPEE MODÈLE paraît le 15 de chaque mois, en une livraison de 24 pages de texte, — contenant de petits Contes moraux, — Conseils aux petites Filles, — Gravures de Modes d'Enfants et de Poupées, — Travaux d'aiguille et de tapisseries faciles à exécuter, etc., — Images coloriées, Surprises, Feuilles à découper, etc. — Cartonnages, — Joujoux, — Petit Théâtre, — Musique, etc.

Paris: 6 francs. — Départements: 7 francs 50 cent.

La collection entière des trois 1<sup>res</sup> années forme trois beaux volumes in-8°. — Même prix que l'abonnement. — Les abonnements ne se font que pour l'année entière et datent du mois de novembre.

Etude de M<sup>r</sup> POULET, avoué à Saumur.

D'un exploit du ministère de Flaminchon, huissier à Angers, en date du 22 novembre 1867, enregistré, il appert que dame Félicité Mauriceau, épouse de monsieur Henri-François Mercier, ouvrier boulanger, ladite dame demeurant à Saumur, a formé contre ledit sieur son mari sa demande en séparation de biens, et que maître Poulet, avoué, est constitué par ladite dame Mercier, sur sa demande.

Pour extrait certifié conforme, par moi, avoué-licencié, soussigné. (606) Signé: POULET.

Etude de M<sup>r</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE,  
1<sup>o</sup> La propriété

**DE TERREFORT,**  
Commune de Bagnaux, en totalité ou par lots, au gré des acquéreurs. Maisons de maître et de fermier, cours, jardins, pièce d'eau, vigne et terre labourable; le tout clos de murs, d'une contenance de 6 hectares 50 ares;

2<sup>o</sup> Et une belle  
**MAISON BOURGEOISE,**  
Avec jardin, écurie et remise, au

Pont-Fouchard, commune de Bagnaux.

S'adresser, pour visiter les lieux et pour traiter, à M. ROBIN, au Pont-Fouchard. (607)

Etude de M<sup>r</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**  
APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 1<sup>er</sup> décembre 1867, à midi, il sera procédé par le ministère de M<sup>r</sup> Henri Plé, commissaire-priseur à Saumur, dans une cave située à St-Florent, près Saumur, à la vente publique aux enchères des vins et autres objets dépendant de la faillite du sieur Fillon, ancien maître d'hôtel, à la requête de M. Kerneis, syndic de ladite faillite.

Il sera vendu:

Quantité de vins vieux en bouteilles, de Château-Margaux, de 1858, Sauterne 1861, Chablis 1861, vin blanc des Coteaux, de 1864; vin de Corton, Chypre et Chambertin, Champigny, vins mousseux, liqueur de vin, 2 tonnes, contenant environ 4 poinçons vin rouge de 1866, 1 fût d'Armagnac, quantité de tonnes et fûts vides, baquets, cercles, outils de tonnelier, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

**VENTE**  
**DE PEUPLIERS**

Plantés sur la route impériale n° 160, dans les communes de Bagnaux et de Distré.

Le vendredi 27 décembre 1867, à midi précis, en la salle de la mairie de Distré, il sera vendu, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, **295 PEUPLIERS** plantés sur la route impériale n° 160, dans la traverse des communes de Bagnaux et de Distré.

Commune de Bagnaux.

De la borne 490 à la borne 790, 97 peupliers, Sur la mise à prix de 624 fr. 80 c.

Commune de Distré.

De la borne 2590 à la borne 3170, 198 peupliers, Sur la mise à prix de 5,472 fr.

La vente se fera par lots qui seront établis au moment de la vente.

On paiera comptant, plus cinq centimes par franc. Saumur, le 27 novembre 1867. Le Receveur des Domaines, PARISOT. (608)

**A CÉDER**  
Pour la Saint-Jean prochaine, **UN FONDS**

D'ÉPICERIE ET MERCERIE, Situé à Saumur, place de l'Arche-Dorée, n° 18.

S'adresser M. CHARLES, prévôt d'armes. (551)

MM. V<sup>o</sup> DE FOS-LETHEULLE ET FILS demandent un concierge, marié et pouvant faire les encaissements. (574)

**PORTION DE MAISON A LOUER**

Rue Saint-Jean, n° 59, à Saumur. S'adresser à M. ALBERT, professeur de musique, rue du Pavillon, n° 3. (561)

Joli poney de chasse, à vendre. S'adresser à M. de LAFRÉGEOLÈRE, château de St-Florent. (581)

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 26 NOVEMBRE.			BOURSE DU 27 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	68 75	»	»	69 »	»	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	98 75	»	»	98 50	»	»
Obligations du Trésor. . . . .	475 »	5	»	475 »	»	»
Banque de France. . . . .	3295 »	»	»	3300 »	5	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1385 »	5	»	1382 50	»	2 50
Crédit Foncier colonial. . . . .	502 50	»	2 50	505 »	2 50	»
Crédit Agricole. . . . .	620 »	»	»	620 »	»	»
Crédit industriel. . . . .	625 »	5	»	620 »	»	5 »
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	160 »	»	»	173 75	13 75	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	645 »	»	2 50	647 50	2 50	»
Orléans (estampillé). . . . .	867 50	2 50	»	871 25	3 75	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1172 50	2 50	»	1175 »	2 50	»
Est. . . . .	532 50	1 25	»	532 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	876 25	»	»	877 50	1 25	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Midi. . . . .	535 »	»	»	560 »	5 »	»
Ouest. . . . .	550 »	»	»	552 50	2 50	»
C <sup>o</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1470 »	»	»	1475 »	5 »	»
Canal de Suez. . . . .	287 50	»	2 50	288 75	1 25	»
Transatlantiques. . . . .	305 »	»	»	310 »	5 »	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	46 40	»	30	47 »	»	60
Autrichiens. . . . .	510 »	»	2 50	516 »	6 »	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	343 75	»	1 25	350 »	6 25	»
Victor-Emmanuel. . . . .	45 »	1	»	45 »	»	»
Romains. . . . .	48 »	1	»	48 »	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	187 50	2 50	»	205 »	17 50	»
Saragosse. . . . .	105 »	»	»	110 »	5 »	»
Séville-Xérès-Séville. . . . .	24 »	3	»	25 »	1 »	»
Nord-Espagne. . . . .	67 50	2 50	»	70 »	2 50	»
Compagnie immobilière. . . . .	86 »	»	3	91 25	5 25	»

**OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.**

Nord. . . . .	324 »	»	»	323 75	»	»
Orléans. . . . .	318 25	»	»	318 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	326 25	»	»	326 25	»	»
Ouest. . . . .	315 50	»	»	316 »	»	»
Midi. . . . .	314 »	»	»	313 75	»	»
Est. . . . .	318 »	»	»	318 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

**ABONNEMENTS.**

Un an. . . . . 64 fr.  
Six mois. . . . . 32 fr.  
Trois mois. . . . . 16 fr.

**LE COURRIER FRANÇAIS**

**JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN.**

**ABONNEMENTS.**

UN MOIS :  
5 fr. 50 c.

Le Courrier français est le journal de Paris qui donne la plus large place à l'étude des questions sociales et départementales. Fondé en dehors de toute influence financière, il prend en toute circonstance les intérêts du public, des Actionnaires et des clients contre tous les abus et tous les monopoles. C'est le journal de tous, fait pour tous et par tous. Il publie en feuilleton des romans intéressants, moraux et bien écrits.

Chaque abonnement donne droit, aux conditions ci-après, à une **PRIME GRATUITE** composée de volumes.

Abonnement de UN MOIS. . . . . 1 fr. de volumes.  
— TROIS MOIS. . . . . 3 fr. —  
— SIX MOIS. . . . . 6 fr. —  
— UN AN. . . . . 12 fr. —

Un Numéro d'essai est envoyé GRATUITEMENT à tous ceux qui en font la demande par lettre affranchie.

Abonnements et Rédaction: 9, Rue d'Aboukir, 9.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.  
Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 Le MAIRE,